



CFC AUTO MOTO SAINT CYR
10 rue Gabriel Péri - 78210 saint cyr l'école
01.30.45.17.95 / 06.50.31.63.37
N° Agrément : E1907800020 – N° Siret : 842171548 00022
Code APE : 8553Z – N° de TVA : FR 82842171548
N° d'activité en attente



PARCOURS DE FORMATION CATÉGORIE B DU PERMIS DE CONDUIRE

<u>COURS PRATIQUES</u>		<u>COURS THEORIQUES</u>
<p>Circulation :</p> <ul style="list-style-type: none">- En agglomération- Hors agglomération- Sur autoroute- Par temps de pluie- La nuit <p>Après la formation pratique, possibilité de s'orienter vers :</p> <ul style="list-style-type: none">- La Conduite accompagnée- La Conduite supervisée	<p>1. Evaluation de départ</p> <p style="text-align: center;">↓</p> <p>2. Inscription</p> <p>Signature du contrat</p> <p style="text-align: center;">↓</p> <p>3. Formation théorique</p> <p style="text-align: center;">↓</p> <p>4. Epreuve Théorique</p> <p style="text-align: center;">↓</p> <p>5. Heures de conduite</p> <p style="text-align: center;">↓</p> <p>6. Examen Blanc</p> <p style="text-align: center;">↓</p> <p>7. Epreuve pratique</p>	<p>Cours collectifs obligatoires, dispensés en présentiel par des formateurs.</p> <p>THÈMES :</p> <ul style="list-style-type: none">- Circulation routière (signalisation verticale, horizontale ; règles de sécurité)- Le conducteur (Stratégie de prose d'informations, analyse et décision, prise de conscience des risques et ses limites)- La route (nuit, intempéries, autoroute, zones dangereuses)- Les autres usagers de la route (spécificités, risques, partage de la route)- Notions diverses (documents administratifs, permis à points, chargement, infractions)- La mécanique et les équipements (fonctionnement, entretien et dépannage)- Sécurité du passager et du véhicule (installation des passagers, nouveaux équipements)- L'environnement (éco-mobilité et éco-conduite)- Les premiers secours (protéger, alerter et secourir)- Prendre et quitter son véhicule (installation, précautions à prendre) <p>COMPÉTENCES À ACQUÉRIR :</p> <ul style="list-style-type: none">• Connaître les règles du Code de la route.• Justifier pourquoi elles ont été mises en place.• Identifier la signalisation et les relier à une règle de conduite.• Formuler des risques en fonction de la situation. <p>Entraînement au code (série de 40 questions), soit :</p> <ul style="list-style-type: none">- à l'école de conduite- ou via Internet
Possibilité d'alternance théorie / pratique		



CFC AUTO MOTO SAINT CYR
10 rue Gabriel Péri - 78210 saint cyr l'école
01.30.45.17.95 / 06.50.31.63.37
N° Agrément : E1907800020 – N° Siret : 842171548 00022
Code APE : 8553Z – N° de TVA : FR 82842171548
N° d'activité en attente



PARCOURS DE FORMATION CATÉGORIES A1 – A2 DU PERMIS DE CONDUIRE

<u>COURS PRATIQUES</u>		<u>COURS THEORIQUES</u>
<p><i>Hors Circulation :</i></p> <ul style="list-style-type: none">- Maniabilité lente- Maniabilité allure normale <p><i>En Circulation :</i></p> <ul style="list-style-type: none">- En agglomération- Hors agglomération- Sur autoroute- Par temps de pluie- La nuit	<p>1. Evaluation de départ</p> <p style="text-align: center;">↓</p> <p>2. Inscription</p> <p style="text-align: center;">↓</p> <p>Signature du contrat</p> <p style="text-align: center;">↓</p> <p>3. Formation théorique si besoin</p> <p style="text-align: center;">↓</p> <p>4. Epreuve Théorique</p> <p style="text-align: center;">↓</p> <p>5. Heures de conduite</p> <ul style="list-style-type: none">- Hors circulation- En circulation <p style="text-align: center;">↓</p> <p>6. Examen Blanc</p> <p style="text-align: center;">↓</p> <p>7. Epreuves pratiques</p>	<p>Cours collectifs obligatoires, dispensés en présentiel par des formateurs.</p> <p>THÈMES :</p> <ul style="list-style-type: none">- Circulation routière (signalisation verticale, horizontale ; règles de sécurité)- Le conducteur (Stratégie de prose d'informations, analyse et décision, prise de conscience des risques et ses limites)- La route (nuit, intempéries, autoroute, zones dangereuses)- Les autres usagers de la route (spécificités, risques, partage de la route)- Notions diverses (documents administratifs, permis à points, chargement, infractions)- La mécanique et les équipements (fonctionnement, entretien et dépannage)- Sécurité du passager et du véhicule (installation des passagers, nouveaux équipements)- L'environnement (éco-mobilité et éco-conduite)- Les premiers secours (protéger, alerter et secourir)- Prendre et quitter son véhicule (installation, précautions à prendre) <p>COMPÉTENCES À ACQUÉRIR :</p> <ul style="list-style-type: none">• Connaître les règles du Code de la route.• Justifier pourquoi elles ont été mises en place.• Identifier la signalisation et les relier à une règle de conduite.• Formuler des risques en fonction de la situation. <p>Thèmes théoriques de l'épreuve pratique</p> <ul style="list-style-type: none">- Risque routier en moto et comportement en cas d'accident- Cas d'accident les plus caractéristiques- Les facteurs de risque à moto- La prise de conscience des risques- La conduite préventive- Les équipements de sécurité pour les motocyclistes- Les éléments du motocycle liés à la sécurité- L'assurance- L'alcool et les stupéfiants- La fatigue et la route de nuit- La vitesse et le freinage- Stabilité et trajectoire <p>Compétence à acquérir :</p> <ul style="list-style-type: none">- Etre capable de restituer verbalement les contenus des fiches théoriques de manière structurée. <p>> Alternance théorie / pratique</p>



CFC AUTO MOTO SAINT CYR
10 rue Gabriel Péri - 78210 saint cyr l'école
01.30.45.17.95 / 06.50.31.63.37
N° Agrément : E1907800020 – N° Siret : 842171548 00022
Code APE : 8553Z – N° de TVA : FR 82842171548
N° d'activité en attente



PARCOURS DE FORMATION PASSERELLE CATÉGORIE A DU PERMIS DE CONDUIRE

<u>COURS PRATIQUES</u>		<u>COURS THEORIQUES</u>
<p>Hors Circulation :</p> <ul style="list-style-type: none">- Changements de direction à droite et à gauche- Freinage- Inclinaison <p>COMPÉTENCES :</p> <ul style="list-style-type: none">- Anticiper et adapter son comportement permettant d'éviter la gestion des situations dangereuses dans ces situations. <p>En Circulation :</p> <ul style="list-style-type: none">- Audit sur un parcours varié- Auto-évaluation, échanges, apports d'explications et de conseils <p>COMPÉTENCES :</p> <ul style="list-style-type: none">- Evaluer ses capacités à détecter, analyser les situations de conduite et à adapter un comportement sécuritaire.	<p>1. Signature du contrat (7h)</p> <p style="text-align: center;">↓</p> <p>3. 2. Séquence théorique (2 heures)</p> <p style="text-align: center;">↓</p> <p>Séquence pratique hors circulation (2 heures)</p> <p>4. Séquence pratique en circulation (3 heures)</p> <p style="text-align: center;">↓</p> <p>5. Attestation de suivi</p>	<p>SÉQUENCE THÉORIQUE EN SALLE :</p> <ul style="list-style-type: none">- Accidentalité- Détectabilité- Vitesse- Conduite et produits psychoactifs <p>COMPÉTENCES :</p> <ul style="list-style-type: none">• Prendre conscience des principaux cas d'accidents impliquant une motocyclette.• Identifier et comprendre les risques spécifiques à la conduite d'une motocyclette.